



G. A., ici hier à son arrivée au tribunal, est prévenu notamment de meurtre et de tentative d'assassinat.

Jean-Guy Python

L'autisme de l'incendiaire était inconnu de la justice

REBONDISSEMENT G. A., le couvreur de 41 ans jugé à Yverdon pour avoir incendié par vengeance la maison de son ancien «associé» Patrice au Brassus (VD), une nuit d'avril 2012, et avoir ainsi tué son épouse («Le Matin» d'hier), souffrirait d'autisme. Cette révélation, faite par le frère du prévenu à la barre, est passée inaperçue de l'expert psychiatre. Lequel avait conclu à un trouble schizoïde n'atténuant pas la responsabilité de l'intéressé. Résultat: le tribunal a accepté hier la demande de l'avocat de G. A., un complément d'expertise qui devrait repousser le procès de plusieurs mois.

L'air perturbé

A peine G. A. sorti en boitillant du fourgon carcéral sous les flashes, il est apparu à tous que cet homme grisonnant, faisant plus vieux que son âge, était psychologiquement perturbé. Lors de son procès, ses propos étaient cohérents, malgré des défauts d'élocution, mais son attitude moins. G. A. prenait des notes fébrilement puis, caché derrière ses grosses lunettes démodées, fixait un point imaginaire dans les airs.

Il a rappelé avoir agi contre Patrice – lequel était son associé dans un projet foireux de salon de massage – car ce dernier venait de

déposer les plaques du voilier qu'il lui avait confié pour échapper à des poursuites. «J'étais tellement en colère contre lui que je n'avais plus toute ma tête. En mettant le feu à sa maison, je voulais l'avertir, mais pas séparer un couple comme ça!» a-t-il asséné avant que son frère aîné ne soit appelé à témoigner.

Capacités hors du commun

L'homme a donc appris au tribunal que son frère – pour qui il avait joué 20 années durant un rôle de père dans leur modeste famille monoparentale – était un «enfant autiste» devenu par la force de sa «volonté incroyable» un «adulte autonome». Il a également souligné ses capacités hors du commun: «Après des années de scolarité difficile, il a appris à lire en trois jours!»

Rien cependant n'a jamais permis à G. A. de sortir de sa solitude. Ni son «amitié» intéressée avec Patrice ni sa passion pour la navigation, rare domaine où il était reconnu socialement. «Qu'il ait pété un câble suite à une accumulation de frustrations ne m'étonne pas, explique le frère du prévenu. Son bateau, c'était toute sa vie.»

● LAURENT GRABET
laurent.grabet@lematin.ch

«LA PUDEUR SUISSE, ÇA SUFFIT! »

REVENUS DES ÉLUS Le socialiste Jean-Charles Rielle estime qu'il faut imiter les politiciens français, forcés à la transparence. Mais, ici, la résistance reste forte.

Et si nos élus, y compris les conseillers fédéraux, se mettaient à se déshabiller en public sur leurs revenus et leurs fortunes, comme le font en ce moment leurs collègues français? «Il serait temps de passer à l'acte. La pudeur à la mode suisse, ça suffit!» répond sans hésiter le socialiste Jean-Charles Rielle. Conseiller national jusqu'en 2011 et actuel président du Conseil municipal genevois, il milite depuis longtemps pour forcer l'ensemble de ses collègues à afficher «combien ils pèsent et pour qui ils roulent».

Refus à répétition du Parlement

En 2011, son initiative parlementaire pour la «transparence des revenus» des élus fédéraux a toutefois été enterrée par 100 voix à 59 au Conseil national. Rebelote l'année dernière, avec un texte à peu près identique. La majorité des élus avait alors estimé qu'il valait mieux laisser les électeurs trancher, sachant qu'une initiative populaire était en route.

Portée par de jeunes UDC, une partie de la gauche et le Parti pirate, l'initiative a échoué à fin 2012, faute de signatures suffisantes (60 000 sur 100 000). C'est dire si le thème de la transparence financière des élus est dur à imposer en Suisse.

«Plutôt que de se gausser de ce qui arrive en France, nous ferions mieux de balayer devant notre porte», insiste Jean-Charles Rielle. Il se dit certain que «la transparence finira par s'imposer chez nous aussi, tout comme tombent le secret bancaire et maintenant le secret fiduciaire pour les placements offshore».

Président du PDC, Christophe Darbellay fait une analyse diamé-

tralement opposée: «Nous vivons dans un pays où la population est largement attachée au secret bancaire et à la protection de la sphère privée. Il n'y a donc pas de raison pour que les politiciens de milice que nous sommes doivent se mettre tout nus!»

Transparence à réserver au fisc

Vice-président du Parti libéral-radical, Christian Lüscher va encore plus loin: «Ne participons pas à cet élan de curiosité malsaine! Il existe une certaine pudeur en Suisse à parler de son revenu et ce n'est pas parce que nous sommes des élus que nous devrions faire autrement. La transparence intégrale, nous la devons par contre au fisc.»

Comme Christophe Darbellay, l'avocat genevois estime que le degré de transparence actuelle est suffisant, à savoir la publication des liens d'intérêts et des mandats des parlementaires, sans les revenus qu'ils rapportent.

Quant aux conseillers fédéraux, il n'y a rien à changer, selon Christian Lüscher: «Le salaire exact de nos ministres est public, contrairement à la France, où un salaire minimum est dé-

claré mais où s'ajoutent un tas d'indemnités peu claires.»

Président du Parti socialiste, Christian Levrat refuse d'en rester là. «Le strip-tease français est peut-être excessif, en entrant dans les dé-

tails de la fortune jusqu'au prix des voitures. Mais, à l'inverse, le degré de transparence en Suisse est tout à fait insuffisant.» Pour Christian Levrat, il est primordial d'obtenir la publication du détail des mandats des élus et ce qu'ils leur rapportent.

«Le poids de ces mandats pèse de façon évidente dans les votes au Parlement. La transparence s'impose donc.» Le président socialiste ajoute que son parti prépare une initiative populaire sur cette exigence, couplée à celle de la transparence sur le financement des partis.

«Pour moi, si on choisit de se présenter devant les électeurs, on doit accepter de tout montrer, c'est le moindre des respects», insiste Jean-Charles Rielle. Le médecin affiche 10 000 francs par mois et un appartement hypothéqué à Genève.

● LUDOVIC ROCCHI

ludovic.rocchi@lematin.ch

LIRE L'ÉDITO EN PAGE 2

Jean-Charles Rielle (PS/GE) se bat depuis plusieurs années pour que les élus affichent une totale transparence financière.

LA QUESTION DU JOUR

Les élus devraient-ils tout dévoiler de leurs revenus?

debat.lematin.ch

EN BREF

Vaste trafic de voitures

CRIMINALITÉ La police financière italienne a mis au jour un vaste réseau de trafiquants de voitures. Ses membres ont revendu illégalement en Suisse pour 2,5 millions d'euros des voitures de luxe achetées en leasing sous de faux noms.

Minibars supprimés

CFF Dès le 22 avril, les minibars ne circuleront plus dans les trains Intercity ICN dotés de deux wagons-restaurants. C'est un projet pilote prévu par les CFF pendant trois mois.



Gaetan Bally/Keystone

Bénéfice de Migros: +9,8%

COMMERCE DE DÉTAIL Malgré le tourisme d'achat, le groupe Migros affiche un bénéfice en hausse de 9,8%, à 724,2 millions de francs, au terme de l'exercice 2012. Le géant orange avait subi une chute de plus de 22% de sa rentabilité l'année précédente.

SMS

● **RADAR** La police vaudoise a appréhendé deux hommes qui ont endommagé un radar à Echallens.

● **ÉLECTIONS** A Neuchâtel, le PDC ne propose pas de remplaçant pour son candidat décédé, Raymond Traube.

● **CINÉMA** Les deux salles obscures de Sierre risquent de disparaître. L'exploitant va jeter l'éponge.